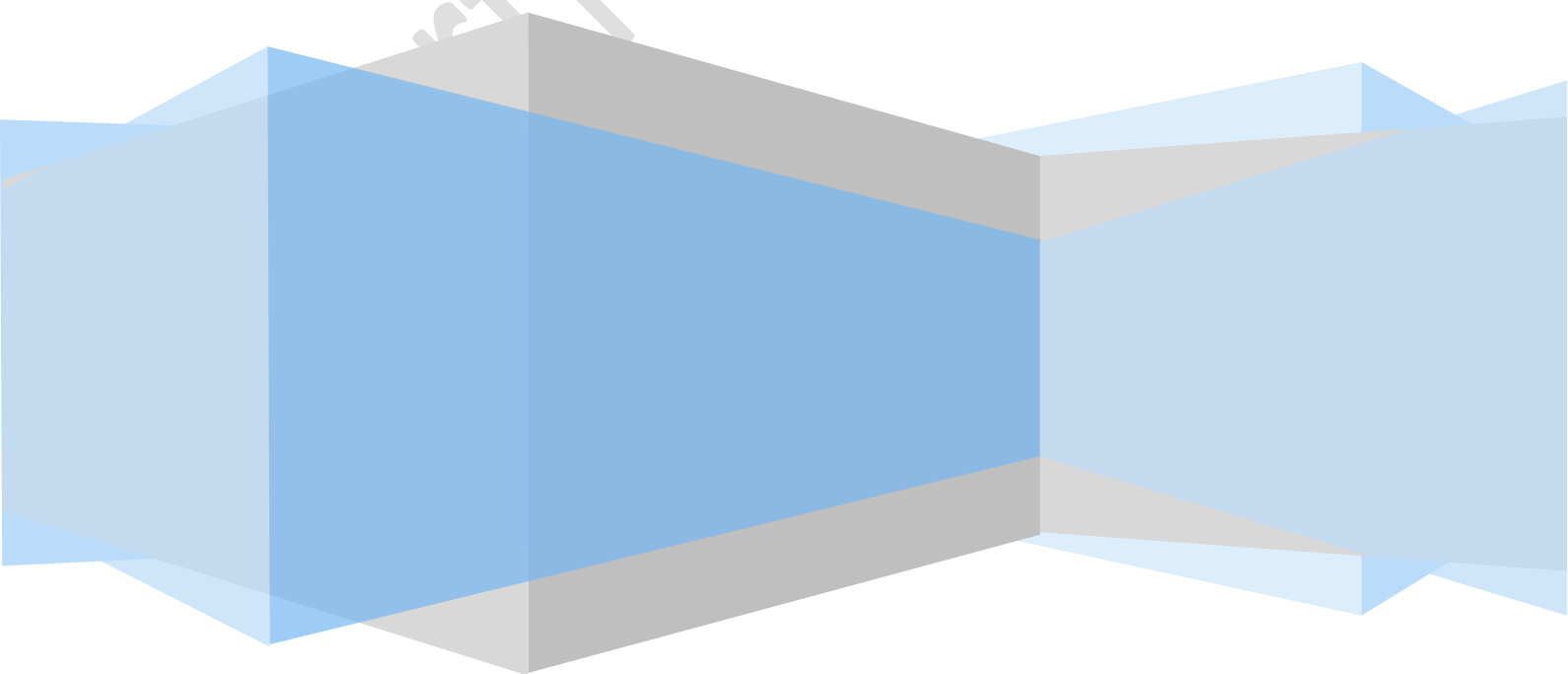


Société d'Histoire du Radicalisme

# Les radicaux face à l'évolution de l'agriculture française

Isabel BOUSSARD

Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris



## LES RADICAUX FACE A L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

---

Isabel BOUSSARD

Maître de Conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris

Au sein de la vie politique française, les agriculteurs comme le radicalisme ont moins de poids que jadis et naguère. Il est inutile d'insister sur le déclin du radicalisme, ni sur celui du nombre d'agriculteurs, car il est également bien connu. Il suffit de rappeler que les agriculteurs formaient environ la moitié de la population active à la fin du siècle dernier (48 % en 1881 l'année de la création du ministère de l'Agriculture par Gambetta) environ un tiers durant l'entre-deux-guerres (36 % en 1936) et près de 8 % à l'heure actuelle. Certes malgré cette baisse de la population, la production agricole s'est considérablement accrue grâce aux progrès de la productivité. Economiquement l'agriculture française s'est développée, mais les agriculteurs moins nombreux, tiennent moins de place sur la scène politique, même si le fait d'être répartis sur tout le territoire leur confère une importance certaine, au moins sur le plan électoral. Agriculteurs et radicalisme sont donc en déclin mais, tous deux, vont probablement connaître un renouveau. De nombreux indices laissent à penser que le radicalisme pourrait ressurgir en tant que force politique nationale. Tout le monde songe aux actuelles difficultés tant dans la majorité que dans l'opposition, au changement de mode de scrutin, etc. Je ne prendrai qu'un seul exemple : ce que disait ici même, il y a un mois, monsieur le ministre Paul Granet dans sa conférence "Narcisse est-il radical ?" Il affirmait : "Si Narcisse n'est pas radical, la société narcissique ne s'en sortira pas que si elle intègre le radicalisme, (...) si elle retrouve les vertus du radicalisme, à savoir le civisme, le solidarisme, l'acceptation de certains choix collectifs et de l'état de droit", <sup>(1)</sup> etc...

Quant à l'agriculture, si son importance dans l'économie française n'ira certainement pas en s'accroissant, on peut penser qu'elle ne diminuera guère. Le dernier recensement a montré que l'exode agricole ne subsiste qu'à l'état embryonnaire et qu'il ne faut sans doute plus parler d'exode rural. Tout dépend évidemment où l'on situe le seuil entre l'urbain et le rural et les discussions sont nombreuses sur ce point. Mais on peut affirmer que la France rurale ou semi-urbaine connaît un regain de vigueur. Les Français se détournent de la grande ville, il y a une résurgence de la ruralité, sinon de l'agriculture.

Que les deux phénomènes aient décliné, puis aient connu un certain renouveau, pose problème. Sont-ils liés l'un à l'autre ? Et si oui, pourquoi ? De plus l'intérêt qu'ils provoquent à nouveau incite à essayer de mieux connaître leur passé. L'accent sera mis sur la III<sup>e</sup> République, période "faste" pour le radicalisme comme pour l'agriculture et les comparaisons avec les périodes plus récentes permettront peut-être de mieux comprendre leurs rapports. En d'autres termes, on peut se demander ce que ces deux éléments se sont réciproquement apportés tant au niveau des hommes que des idées.

---

<sup>1</sup> GRANET (Paul), "Narcisse est-il radical ? (Le radicalisme et le nouvel individualisme) », Conférence à la Société d'Histoire du Radicalisme du 9 mai 1985.

## LES RESPONSABLES RADICAUX DE L'AGRICULTURE FRANCAISE

---

Sous la III<sup>e</sup> République, les radicaux investissent progressivement les deux bastions principaux de tout secteur économique : le ministère et la profession.

### A. LA RUE-DE-VARENNE, UN "FIEF" RADICAL

---

Les quelques décomptes très simples qui vont suivre ont demandé assez curieusement de longues recherches, recherches biographiques d'une part <sup>(2)</sup> mais aussi pour déterminer qui était radical ou proche du radicalisme et qui ne l'était point <sup>(3)</sup>. Certains cas sont faciles à trancher mais quelques autres restent douteux car les ministres de l'Agriculture et, **a fortiori**, les sous-secrétaires d'Etat ne sont pas toujours des personnalités de premier plan. Leurs positions ne sont pas forcément très bien connues, ni même très claires, du point de vue du radicalisme.

On a retenu comme critères soit d'avoir appartenu à un moment de leur carrière au parti radical, soit d'être radical indépendant, soit d'être un sympathisant notoire, car ici heureusement l'histoire agricole vient renforcer l'histoire du radicalisme. Certaines personnalités, ignorées de la seconde, sont bien cataloguées par la première.

Ces remarques justifient aussi la période retenue. On est parti du mois de juin 1902 avec la formation du ministère Combes et Léon Mougeot, sympathisant radical au ministère de l'Agriculture, puisque c'est le premier ministère constitué après la création officielle du parti. Le recensement des douze personnalités ayant occupé le poste antérieurement (depuis 1881) a montré que les risques d'erreur devenaient très grands.

Donc de juin 1902 à juillet 1940 on dénombre 29 ministres de l'Agriculture, 11 n'ont aucun lien avec le radicalisme, 18 sont radicaux ou sympathisants, soit respectivement 38 et 62 %. Mais si l'on raisonne en terme de durée les chiffres sont très différents : sur ces un peu plus de 38 années, les radicaux occupent le poste 27,5 ans (72 %) <sup>(4)</sup>, les non radicaux 10,5 ans (28 %).

Les périodes où les radicaux ne sont pas Rue-de-Varenne sont, **grosso modo**, l'année 1915 avec Jules Méline ; la première législature d'après guerre, avec Joseph-Honoré Ricard, Edmond Lefebvre du Prey, Henri Chéron et Joseph Capus ; 1929: Jean Hennessy ; 1931 - début 1932 : André Tardieu, Achille Fould et Claude Chauveau ; 1936-1938, avec Georges Monnet, SFIO et Paul Thellier, républicain de gauche.

C'est donc relativement peu et il est possible de parler de fief radical puisque, près des trois-quarts du temps, cette tendance préside aux destinées de l'agriculture française.

Dans un second temps, on a ajouté aux ministres les personnalités qui n'ont été que sous-secrétaires d'État à l'Agriculture ou ministres du ravitaillement. Cela ne change pas beaucoup des proportions puisqu'il y a 12 personnes dans ce cas, six dans chacun des deux groupes. Même avec cette adjonction les chiffres restent très faibles et on évitera d'indiquer des pourcentages qui n'auraient aucune signification. Néanmoins, on a recherché s'il y avait des différences entre les ministres ou sous-secrétaires d'Etat (on dira désormais "ministres", pour faire bref) radicaux ou sympathisants (ici aussi, par commodité, on dira "radicaux") donc entre ce premier groupe et les ministres et sous-secrétaires d'État non radicaux. Y a-t-il des différences personnelles ou de stratégie partisane ?

3

---

<sup>2</sup> En particulier dans le **Dictionnaire des parlementaires français**, 1889-1940, dirigé par Jean Jolly. " Conférence à la société d'Histoire du Radicalisme le 13 juin 1985.

<sup>3</sup> Nous remercions vivement M. Gilles le Béguec pour l'aide précieuse qu'il nous a apporté.

<sup>4</sup> On sait que sur ces 27,5 ans, Henri Queuille dirige la Rue-de-Varennes près de 7 ans.

Autrement dit le parti radical, quand il peut pousser l'un des siens ou de ses amis au ministère de l'Agriculture a-t-il une stratégie différente de celle des autres partis ? On distinguera la carrière "personnelle" (études-profession), la carrière élective et la carrière ministérielle.

---

### CARRIÈRE "PERSONNELLE" (études-profession)

---

En ce qui concerne ces premières données, deux points sont à relever. Le premier est qu'il y a beaucoup plus de "juristes" parmi les ministres radicaux que parmi les non-radicaux : sur 24 personnalités radicales : 17 ont fait des études de droit (près des 3/4) et sur 17 personnalités non radicales, 8 seulement sont dans ce cas, soit même pas la moitié.

Il y a deux médecins d'un côté : Jean Durand et Henri Queuille, un de l'autre : Claude Chauveau, un "littéraire" ici, deux là, mais le second point important est de rechercher si plus ou moins d'hommes avaient eu, antérieurement à leur nomination, des liens avec l'agriculture. Parmi les "radicaux" on en trouve quatre : le même Jean Durand cité plus haut, à la fois médecin et agriculteur, Alexis Jaubert, ancien élève de l'Institut national agronomique, Émile Cassez qui sort de l'école de Grignon et Victor Boret, qui n'a pas fait d'études supérieures, mais est marchand de grains, ce qui a un incontestable rapport avec l'agriculture. C'est un "sympathisant", dont les idées sont proches du radicalisme.

Mais chez les "non radicaux" ils sont cinq sur dix-sept, c'est-à-dire une proportion bien supérieure : trois ont été fonctionnaires du ministère de l'agriculture : deux sortant de l'I.N.A. : Joseph-Honoré Ricard et Robert Sérot, un de Grignon : Joseph Capus. Georges Monnet, SFIO, est un incontestable agriculteur (le premier depuis Pierre Gomot, en 1885 <sup>(5)</sup>), mais qui était aussi conseiller à la cour de Riom) et Ernest Vilgrain qui, issu d'une école de commerce, était minotier.

---

### CARRIÈRE ÉLECTIVE

---

Sur le plan de la carrière parlementaire, il n'y a guère de différence : 22 des 24 "Radicaux" ont été députés dont 15 également sénateurs (2 sénateurs seulement : Émile Cassez et Fernand Chapsal). Parmi les 17 "non-radicaux" : 14 députés dont 6 également sénateurs, donc une proportion moins forte, et un sénateur : Claude Chauveau.

Cela ne fait que 15, car dans ce groupe il y a deux non parlementaires, ce qui est exceptionnel sous la III<sup>e</sup> République, sauf pour ce qui touche à la défense nationale, où l'on trouve assez souvent des généraux, amiraux ou autres personnalités non parlementaires.

Ces deux "intrus" méritent donc que l'on s'y arrête un peu. Le premier a peu de rapports avec le parti radical : il s'agit d'Ernest Vilgrain, précédemment cité, sous-secrétaire d'État à l'Agriculture de Clémenceau de novembre 1917 au mois de janvier 1920. Il est d'une famille lorraine de minotiers, minotier lui-même, devenu célèbre pendant la première guerre en raison des "baraques Vilgrain" qu'il avait mises sur pied, magasins sommaires dans lesquels les habitants de Paris et de la banlieue pouvaient acheter des produits alimentaires de première nécessité 20 à 30 % moins cher que dans le commerce à qualité égale.

Le second, Joseph-Honoré Ricard, a un rapport indirect avec le radicalisme. C'est un ingénieur agronome, on l'a dit, promotion 1901, qui occupe divers postes à l'Union des syndicats agricoles, à la Société des agriculteurs de France et au ministère de l'Agriculture. Il fonde en 1919 la célèbre CNAA : Confédération nationale des associations agricoles, chargée d'essayer d'établir des liens entre les

---

<sup>5</sup> Voir BARRAL (Pierre) "Agrarisme de gauche et agrarisme de droite sous la III<sup>e</sup> République", in **l'Univers politique des paysans**. TAVERNIER (Yves), GERVAIS (Michel) et SERVOLIN (Claude) ed., Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1972, p. 245.

deux grandes tendances rivales qui se disputent le monde rural : la Société des Agriculteurs de France, la "Rue-d'Athènes", et le "Boulevard-Saint-Germain", sur lequel on reviendra.

Quand en janvier 1920 Alexandre Millerand le choisit comme ministre de l'Agriculture il a donc la réputation d'être un "modéré", plutôt à droite et c'est en bonne partie pour maintenir l'équilibre que le président du Conseil pressenti va demander à Henri Queuille de devenir pour la première fois sous-secrétaire d'État à l'Agriculture. C'est donc un peu grâce à un non-parlementaire, mais jugé pas très "à gauche", qu'Henri Queuille va commencer sa grande carrière ministérielle agricole.

Sur le plan des mandats locaux, les "radicaux" l'emportent nettement : 15 sont conseillers municipaux, soit près des 2/3, et, parmi eux, 12 sont maires, 21 sont conseillers généraux soit la quasi totalité. Parmi les "non radicaux", on trouve 9 conseillers municipaux, dont 5 maires, et 8 conseillers généraux seulement.

---

### CARRIÈRE MINISTÉRIELLE

---

Parmi les "radicaux" 7 seulement n'ont eu que des responsabilités ministérielles agricoles, soit à peine le tiers, alors qu'ils sont 8, presque la moitié, parmi les "non-radicaux". Autrement dit les "radicaux" sont de plus grands habitués des ministères que les autres. En outre ils reviennent plus souvent au ministère de l'Agriculture. On sait qu'Henri Queuille détient le record ayant été 11 fois ministre de l'Agriculture, 3 fois sous-secrétaire d'État et une fois ministre du ravitaillement <sup>(6)</sup>. Sur le plan de la fréquence, il est suivi de Fernand David, 7 fois ministre de l'Agriculture, Joseph Ruau : 5 fois et Jean Durand : 4 fois. Parmi les "non-radicaux", 3 personnalités ne reviennent que 3 fois Rue-de-Varenne : Jules Méline en 1883, 1896 et 1915 (donc deux fois hors de la période retenue), Joseph-Honoré Ricard en 1920 et Georges Monnet en 1936-1938.

En résumé on peut donc dire que les "radicaux" sont davantage des juristes et ont moins de liens antérieurs avec l'agriculture, les éléments se complétant d'ailleurs les uns les autres ; ils sont plus "politiques" au sens plein du terme, puisqu'ils ont plus de mandats locaux, sont des habitués des ministères et reviennent plus fréquemment Rue-de-Varenne.

---

### SOUS LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET LA IV<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE

---

Sous le Gouvernement provisoire et la IV<sup>e</sup> République, c'est fini. Les radicaux désertent le ministère et même les présidents du Conseil radicaux choisissent des ministres de l'Agriculture MRP, comme Pierre Pflimlin, ministre d'André Marie et de Queuille, ou CNIP, comme Camille Laurens, ministre d'Edgar Faure en 1951 et de René Mayer, ou Indépendant comme Roger Houdet, ministre de Pierre Mendès France, ou Paysan comme Jean Sourbet, ministre d'Edgar Faure en 1955.

Cela n'est pas du goût de tout le monde. André Dulin, par exemple, sénateur radical de la Charente-Maritime et président de la Commission de l'Agriculture au Conseil de la République, est très "critique", lorsqu'il écrit en 1948 : "Nous avons en effet un président du conseil radical-socialiste, mais nous avons un ministre de l'agriculture MRP et nous constatons avec regret que ce ministre de l'agriculture MRP refait la politique réactionnaire de M. Tardieu <sup>(7)</sup> et qu'actuellement les institutions agricoles républicaines sont en danger. Mais je suis sûr que le parti voudra bien signaler à M. le Président du Conseil, qui est le père spirituel de l'agriculture française, cette situation extrêmement grave et dramatique qui fait l'émotion de tous les partis républicains.

5

---

<sup>6</sup> On compte les gouvernements régulièrement constitués et répertoriés dans les listes des ministères de la III<sup>e</sup> République (dans le "Bonfous" ou le "Jolly" par exemple), se présentant devant la Chambre même s'ils sont renversés dès cette présentation, comme celui d'Édouard Herriot le 21 juillet 1926.

<sup>7</sup> Ministre de l'Agriculture en 1931, on s'en souvient.

Il lui demandera en outre de nous soutenir pour défendre l'agriculture française, et en défendant l'agriculture française, on défendra j'en suis sûr, le régime républicain"<sup>(8)</sup>.

Félix Gaillard, clôturant une journée d'études agricoles du parti en 1961, va jusqu'à dire : "Après la guerre, en raison même de ce que nous avons fait, il était urgent... que nous ne remettons pas les pieds au ministère de l'Agriculture ; et c'est ainsi qu'entre 1945 et maintenant, en dehors de notre ami André Dulin - qui est resté pendant quelques mois en 1956, secrétaire d'État - de moi-même qui ait été en 1957 ministre de l'Agriculture, tout en étant ministre des Finances et de l'Economie nationale, avec Pierre de Félice comme secrétaire d'État, il n'y a pas eu d'autre radical qui ait eu le droit de mettre le bout de son nez Rue-de-Varenne (<sup>9</sup>)".

Pourquoi ? C'est difficile à dire. On peut tout juste avancer quelques hypothèses : l'influence grandissante de la Jeunesse agricole catholique (JAC) puis du Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) a peut-être poussé à ménager davantage les milieux catholiques et à choisir des ministres plus modérés ? D'autre part on ne peut accaparer tous les postes. Des problèmes de dosage politique se posent. Enfin il devient clair que désormais, la grande exploitation agricole l'emporte et que c'est celle qu'il faut défendre. C'est peut-être un peu difficile pour des radicaux qui ont, dans le passé, toujours soutenu les "petits"<sup>(10)</sup>.

Mais les affirmations de Félix Gaillard méritent quelque autre commentaire. D'une part, lui-même n'est jamais recensé parmi les ministres de l'Agriculture, il est officiellement ministre des Finances, de l'Économie nationale et du Plan. Qu'il ait eu à se préoccuper d'agriculture est certain, puisque c'est lui qui fait paraître le fameux décret "Gaillard" d'indexation de l'ensemble des prix agricoles (18 septembre 1957, gouvernement Bourgès-Maunoury). Mais reprenons les choses chronologiquement.

Il faut attendre en effet le 1er février 1956, la constitution du gouvernement Guy Mollet, pour voir un radical endosser à nouveau des responsabilités ministérielles agricoles. Il n'y a plus de ministre, André Dulin est secrétaire d'État (Kléber Loustau, SFIO, sous-secrétaire d'État) et il y reste pendant tout le gouvernement, c'est-à-dire environ 16 mois, jusqu'en juin 1957. De plus son action est loin d'être négligeable, puisque, c'est alors qu'est votée, par exemple, la première loi sur l'indexation du prix d'un produit agricole : le lait, (loi Laborde, 18 mai 1957). Il annonce aussi que l'Institut National de la Recherche agronomique (INRA) pourra recruter en 1956 : 34 chercheurs et 36 agents techniques. (<sup>11</sup>) etc...

Bref c'est un gros effort en faveur de l'agriculture qui sera poursuivi par son successeur Pierre de Félice, secrétaire d'État à l'Agriculture du gouvernement Bourgès-Maunoury. On connaît cet avocat, grand ami de Queuille, sénateur en 1947, député du Loiret en 1951, réélu en 1956. Mais la brièveté de son passage à l'Agriculture (juin-novembre 1957) ne lui a pas permis de laisser son nom attaché à quelque grande réforme. C'est Félix Gaillard qui lui a damé le pion.

Ensuite les indépendants : Roland Boscary-Monservin puis Roger Houdet, reviendront Rue-de-Varenne et la Ve République achevera de briser les liens privilégiés de ce ministère et du parti radical. Mais les radicaux ont d'autres armes en mains.

<sup>8</sup> DULIN (André), "L'ensemble du problème de l'agriculture", rapport au congrès de la salle Wagram, 2-5 décembre 1948, **l'Information radicale-socialiste**, 3<sup>e</sup> année, n° 33, décembre 1948.

<sup>9</sup> **Bulletin d'Information radicale-socialiste**, n° 26, octobre-novembre 1961, Journée d'études du 6 octobre, p. 39.

<sup>10</sup> Nous tenons compte ici des discussions et suggestions qui ont suivi l'exposé et dont nous remercions les auteurs.

<sup>11</sup> DULIN (André), **Au service de l'agriculture. 12 mois d'actions**, Paris, Parti républicain radical et radicale-socialiste, janvier 1957. p. 39.

## B. LES AUTRES INSTANCES "RADICALES" AGRICOLES.

---

Serge Berstein montre très bien, on passera donc rapidement, à quel point les agriculteurs sont peu représentés dans les instances du parti dans l'entre-deux-guerres : ils ne forment que 13 % des délégués au comité exécutif <sup>(12)</sup>, 10 % des parlementaires et 2,3 des membres du bureau <sup>(13)</sup>. Mais on peut répondre à cela qu'il en va de même dans tous les partis politiques, où les agriculteurs sont toujours peu nombreux, et à toutes les époques.

Il indique qu'il existe bien sûr un radicalisme rural avec une surreprésentation des villes petites et moyennes, mais que ce radicalisme rural n'est pas le fait des paysans. Il est celui des petits notables : médecins, avocats, notaires, voire vétérinaires. <sup>(14)</sup>

Il déplore aussi que souvent dans les programmes radicaux - et on y reviendra - les rubriques économiques soient d'une "extrême pauvreté", mais signale que les parlementaires dans leur ensemble appuient la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, fondée par Gambetta en 1880, et surtout la Fédération Nationale de la mutualité et de la coopération agricoles, le célèbre Boulevard-Saint-Germain, dont le premier Congrès national se tient à Paris en 1908. Comme il est assez naturel, les "non spécialistes" font confiance aux "spécialistes", mais deux points sont ici à souligner : d'une part les radicaux vont occuper une place croissante au sein de la profession et d'autre part ce sont souvent les mêmes qui investissent à la fois le ministère et une partie de la profession. Autrement dit il y aura une certaine symbiose entre le radicalisme agricole politique et le radicalisme agricole professionnel.

On ne peut retracer ici toute l'histoire du boulevard-Saint-Germain. On ne parlera que de quelques hommes qui ont marqué l'évolution de l'agriculture française. Le premier président en est Albert Viger, médecin de campagne, sept fois ministre de l'Agriculture entre 1893 et 1899 ; lui succèdent en 1926 : Fernand David, en 1935 : Henri Queuille, et en 1960 : Gaston Dudouet de Graille. En d'autres termes, jusqu'en 1968, tous les présidents du Boulevard-Saint-Germain sont des radicaux et les sympathies des secrétaires généraux : un Paul Vimeux, plus tard un Henri Canonge sont notaires.

A l'heure actuelle les liens sont beaucoup moins étroits entre le radicalisme et le Boulevard-Saint-Germain. Il faut dire que quelques années après la guerre et l'occupation, ce dernier a regroupé toute la mutualité, puis toute la coopération agricoles, divisées en deux tendances durant l'entre-deux-guerres <sup>(15)</sup>. Ce quasi monopole l'oblige à un apolitisme plus affirmé.

Dès 1920, le parti radical s'installe, de façon sans doute moins voyante mais tout aussi efficace dans un troisième fief joignant l'administration et la profession : le crédit agricole. C'est Joseph-Honoré Ricard qui crée, par la loi du 5 août 1920, l'Office central du crédit agricole, mais le sous-secrétaire d'État est Henri Queuille qui joue un grand rôle dans cette création. Ce dernier transformera "l'Office" en "Caisse" le 9 août 1926 et accroîtra considérablement ses moyens.

De plus le parti radical y place ses amis. Le premier directeur de l'Office puis de la Caisse est Louis Tardy jusqu'en 1938, où lui succède son gendre : André Cramois. Louis Tardy est un radical et à sa mort en 1961, le **Bulletin d'Information radical-socialiste** lui consacre une page d'éloges, en parlant de "notre vieil ami".<sup>(16)</sup> Henri Queuille sera président du Conseil d'administration de la Caisse

---

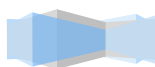
<sup>12</sup> BERSTEIN (Serge), **Histoire du parti radical**, tome I, "La recherche de l'âge d'or", Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980, p. 260.

<sup>13</sup> **Ibid.**, p. 289.

<sup>14</sup> **Ibid.**, p. 297 et suivantes.

<sup>15</sup> Cf. **infra**.

<sup>16</sup> "La vie du parti, Louis Tardy, promoteur du crédit agricole, n'est plus", **Bulletin d'Information**





nationale de 1936 à 1940 et de 1947 à 1960.

Il est un nom que l'on ne trouve pas dans les histoires du radicalisme car il n'est pas un "grand" du parti radical, ni du boulevard-Saint-Germain, puisqu'il est secrétaire général de la CNAA, cet "organe" de liaison dont on a parlé plus haut. Mais ses liens avec le parti sont si étroits que c'est lui qui rédige de nombreux textes pour la Place-de-Valois.

On a cité Augé-Laribé, le plus grand historien et économiste rural français, et ceci amène à parler des idées, du programme du parti radical en matière agricole.

Parti radical IDF



## LES IDÉES ET LE PROGRAMME EN MATIÈRE AGRICOLE

---

Malgré les désirs que l'on connaît des débuts du parti radical, à savoir ne pas établir de programme de façon à rassembler tous les républicains, la nécessité d'en avoir un s'est fait très vite sentir et notamment en matière rurale. Les brochures, plaquettes, plates-formes électorales, professions de foi, discours aux congrès etc... sont légions. Les auteurs peuvent se contenter de grandes déclarations d'intentions, mais aussi rentrer dans les détails les plus techniques. Pour tenter d'éviter ces deux pièges : des généralités ou une excessive technicité, on regroupera les idées autour de trois thèmes qui paraissent essentiels et qui font l'originalité du radicalisme en matière rurale : la propriété privée, un certain libéralisme et la modernisation des campagnes.

### A. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

---

La défense de la propriété privée n'est pas réservée au monde rural, mais elle y est essentielle. Elle figure dès le programme de Nancy de 1907, on la retrouve dans celui de 1923 et Serge Berstein suggère même qu'Édouard Herriot, qui est intervenu personnellement pour qu'on supprime la phrase défendant la propriété collective dans le programme de 1923, l'aurait fait "pour répondre aux inquiétudes du monde rural".<sup>(17)</sup>

Michel Augé-Laribé l'explique très bien dans l'ouvrage collectif, rédigé par des universitaires et des responsables du parti, en vue des élections de 1924. Il écrit que toute tentative de réforme qui ne voudrait pas tenir compte de la puissance et il faut le dire aussi le plus souvent de ma valeur des traditions paysannes serait vouée à un échec certain".<sup>(18)</sup> Et il poursuit sur la déconvenue des socialistes : "Les socialistes s'en sont bien aperçus quand, suivant aveuglément certains de leurs théoriciens, ils ont prétendu appliquer à l'agriculture leurs projets de socialisation. Les discussions qu'ils ont fait naître n'ont abouti qu'à montrer que le régime de la propriété individuelle convient fort bien aux conditions particulières du travail agricole et qu'en agriculture les avantages de la propriété individuelle l'emportent certainement de beaucoup sur ses inconvénients. Il faut même reconnaître que là où la propriété et l'exploitation sont réunies dans les mêmes mains la propriété individuelle ne présente que des avantages".<sup>(19)</sup>

Il va jusqu'à écrire que les **grandes propriétés**<sup>(20)</sup>, quand elles sont bien dirigées, "remplissent un rôle économique utile", car elles permettent l'expérimentation des méthodes et ont donc un "devoir d'enseignement"<sup>(21)</sup>. Il en conclut très logiquement qu'il faut "aider les ouvriers à devenir, par le crédit et la coopération, des propriétaires ou tout au moins des exploitants".<sup>(22)</sup>

En 1928, c'est Alexis Jaubert qui rédige le programme agricole du parti, adopté au congrès d'Angers en novembre et c'est dans le même but, de maintien de la propriété, qu'il demande aux élus : "De proposer et de voter des mesures législatives qui tiendront vers une exonération totale des droits de succession en ligne directe en ce qui concerne le petit bien de famille rural qu'on doit considérer comme l'outil de travail du cultivateur"<sup>(23)</sup>.

De même Victor Boret écrit qu'il faut "faciliter la création de la petite propriété paysanne" et

---

<sup>17</sup> Tome I, **op. cit.**, p. 174.

<sup>18</sup> AUGÉ-LARIBÉ (Michel), "L'agriculture", in **La politique républicaine**, Paris, Alcan, 1924, p. 311.

<sup>19</sup> **Ibid.**

<sup>20</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>21</sup> **Ibid.**, p. 313.

<sup>22</sup> **Ibid.**, p. 322.

<sup>23</sup> JAUBERT (Alexis), **Le Parti radicale-socialiste et l'agriculture**, Paris, Comité exécutif, 1928, p. 23.

s'enorgueillit d'avoir déposé un projet "tendant à l'accession des travailleurs agricoles à la petite propriété" (24). Il déplore que, bien qu'ayant recueilli 267 signatures de députés, ce projet n'ait pas été discuté.

Cette position ne varie pas. On la trouve réaffirmée, avec peut-être encore plus de force, après 1945. Dans la campagne pour les élections cantonales de 1949, par exemple, c'est le premier point de tout le programme agricole et avec un rappel historique qui est intéressant : "Il faut souligner que c'est sous la III. République et grâce aux heureuses initiatives des gouvernements radicaux développant le **Crédit Agricole** que le mouvement permettant au paysan de devenir propriétaire a pris toute son ampleur. Cette **propriété**, que **l'Agriculteur** a acquise par un dur labeur, **il entend la conserver !**" (25).

En effet, elle a été ou s'est crue menacée. André Dulin affirme que Pierre TanguyPrigent, ministre socialiste de l'agriculture de 1944 à 1947, "s'était mis dans la tête qu'il allait socialiser l'agriculture française". (26) Il l'accuse d'avoir "écrit dans tous ses rapports qu'un ministre socialiste devait obtenir la socialisation des terres" (ce dont l'intéressé se défend vigoureusement) (27). De même en 1951: "L'exploitation familiale est menacée, l'accession à la propriété, doctrine permanente des radicaux, devient un mirage. Le parti radical plonge ses racines les plus profondes dans la paysannerie française, dont il doit continuer à être le défenseur le plus efficace" (28).

Il est inutile de multiplier les exemples, car on retrouverait toujours la même chose : l'affirmation de l'utilité et même des bienfaits de la propriété paysanne, de préférence petite.

## B. UN CERTAIN LIBÉRALISME

Il faut ici nuancer car le parti radical n'est nullement favorable à un libéralisme total en matière agricole (comme d'ailleurs pour le reste de l'économie). Ici aussi Michel AugéLaribé est un bon guide, car il explique une partie des problèmes. Pour lui, le programme que réclament les agriculteurs "est exactement celui de la démocratie républicaine. Il tient en deux mots : liberté et solidarité. Depuis que la Révolution leur a donné la propriété de la terre qu'ils cultivent, ou tout au moins, dans certaines régions, depuis qu'elle leur a donné l'indépendance par la suppression des charges féodales, il s'agit, tout en maintenant le maximum de liberté, de corriger les défauts d'un individualisme excessif qui laisse le paysan isolé, faible, ignorant, livré aux manoeuvres brutales ou insidieuses des puissances capitalistes". (29)

Outre l'enseignement, sur lequel on reviendra plus loin, ce sont toutes les notions de mutualité et de coopération qui interviennent ici. On sait à quel point ce sont deux piliers importants dans les rapports entre le monde rural et le radicalisme. Pour les assurances, par exemple, on veut une mutualité libre mais néanmoins appuyée par l'État. Dès 1907, le Congrès de Nancy émettait "le voeu que les oeuvres d'assurances mutuelles agricoles soient dès à présent énergiquement encouragées et aidées par l'État, et que le gouvernement présente un projet de loi établissant les réassurances

<sup>24</sup> BORET (Victor), **Pour ou contre la terre**, Paris, Hachette, 1929, p. 140.

<sup>25</sup> Campagne pour les élections cantonales 20-27 mars 1949, Documents et Faits pour les candidats, **Notre politique agricole**, Paris, Imprimerie Burllet, p. 1.

<sup>26</sup> DULIN (André), "Le parti radical défenseur de la paysannerie", **L'information radicale-socialiste**, 4<sup>e</sup> année, n° 44, 45, 46, décembre 1949.

<sup>27</sup> Voir BOUSSARD (Isabel), "L'agriculture française. Options et résultats", in **La France de l'après-guerre : au tournant de la modernisation**, REMOND (René) et BOURDIN (Janine) éd., à paraître aux Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

<sup>28</sup> "L'agriculture doit être la première industrie nationale", **L'Information radicale-socialiste**, 6<sup>e</sup> année n° 65, septembre 1951.

<sup>29</sup> AUGÉ-LARIBÉ (Michel), **op. cit.** p. 308.

agricoles" (<sup>30</sup>).

Durant l'entre-deux-guerres la position face aux assurances sociales est assez mitigée. On s'en félicite plutôt mais il faut aménager le système, en particulier en permettant aux assurés "facultatifs", c'est à dire les chefs d'exploitation, de ne payer une cotisation, que 5 % du produit annuel de leur travail, comme les salariés, au lieu de 10 %. (<sup>31</sup>) Étant donné qu'ils sont les plus nombreux, des subventions budgétaires sont demandées pour cela, par exemple en 1928.

Avec la création de la Sécurité sociale, le problème de la mutualité sociale agricole est lourdement posé. Le parti radical, comme l'ensemble de la paysannerie d'ailleurs, opte pour l'indépendance et le libéralisme. "La sécurité sociale, objet de tant de critiques, doit-elle être appliquée, en l'état actuel, à toutes les populations rurales. Nous ne le pensons pas ! (...) Notre solution (...) La Mutualité Agricole a, depuis de longues années, fait ses preuves. Elle fonctionne à la satisfaction générale de ses adhérents, est gérée avec économie et méthode. C'est en étendant son champ d'application que doit être réalisée une réforme qui apportera un progrès réel sans constituer, pour l'agriculture, une charge écrasante" (<sup>32</sup>). C'est le système qui sera retenu.

Le libéralisme, mesuré donc à l'intérieur, doit aussi l'être à l'extérieur, et ici on peut résumer rapidement la position d'Henri Queuille car elle représente parfaitement et les idées et la politique menée. Henri Queuille est un farouche défenseur du libéralisme, mais il admet le protectionnisme et même le renforcera. Il pense que c'est un mal nécessaire pour que l'agriculture française survive et il n'est pas le seul : Alexis Jaubert, par exemple, réclame la pleine liberté d'exportation des produits du sol, un régime douanier protecteur et des accords commerciaux entre pays. (<sup>33</sup>)

Mais quand, en 1940, Henri Queuille est ministre du Ravitaillement il s'oppose fermement, et avec succès, à l'établissement de cartes d'alimentation et à la fixation autoritaire des prix. Toutefois il reste prudent et ne dit pas qu'on ne sera pas obligé d'en arriver là, mais que, pour l'heure, il faut le moins de dirigisme possible.

Le problème réapparaît bien sûr après la Libération et le parti radical continue à revendiquer une plus grande liberté. André Dulin, par exemple, rappelle, d'une part, qu'il était à Alger et qu'on y avait décidé la suppression de tous les organismes de Vichy, mais qu'il a fallu attendre des mois pour faire triompher ses idées.

D'autre part, il explique que "le paysan, plus qu'aucun autre citoyen, ne peut comprendre et tolérer les réglementations étroites et absurdes et le système incohérent des taxations qui lui sont imposées". (<sup>34</sup>) Il demande donc le retour à la liberté : "Nous demandons, avec l'immense majorité de nos agriculteurs, le renversement de la tendance. Il faut rendre la liberté dans tous les domaines où cela est possible. Certes, comme le déclarait, le 21 février dernier, notre ami, le président Cudenet : "Si nous sommes attachés en matière économique, à la liberté, nous ne sommes pas des fétichistes du vieux libéralisme suivant l'école de Manchester". Nous voulons une Liberté "raisonnée". Et André Dulin de poursuivre que l'État n'est pas forcément un agent d'oppression mais peut-être aussi un facteur de libération. Il pense que l'étatisme n'entraînera pas le redressement que l'on attend et qui ne peut être atteint que par un retour à une certaine liberté.

<sup>30</sup> Cité par CHARPENTIER (Armand), **Le parti radical et radicale-socialiste à travers ses congrès**, Paris, Girard et Brière, 1913, p. 283.

<sup>31</sup> JAUBERT (Alexis), **op. cit.**, p. 19.

<sup>32</sup> **Campagne pour les élections cantonales... op. cit.**, p. 8-9. On pense qu'il y a pas mal de gaspillages et d'inutilités dans le système général.

<sup>33</sup> **Op. cit.** p. 6.

<sup>34</sup> DULIN (André), Président de la Commission de l'Agriculture au Conseil de la République, "L'Agriculture", **L'Information radicale-socialiste**, 2<sup>e</sup> année, n° 20, 16 octobre 1947.

Jean Masson, député de la Haute-Marne, reprend les mêmes idées, tout en évitant de prendre position sur l'ensemble du problème : "C'est un fait, sans vouloir remettre en cause cette vieille querelle du libéralisme et du dirigisme, qu'il est véritablement un secteur dans lequel infailliblement le dirigisme est voué à la faillite, c'est le secteur agricole car, ici, c'est la nature qui dirige, jamais l'homme" <sup>(35)</sup>. Position excessive sans doute, car la nature n'a jamais rien "dirigé" et, bien qu'il soit soumis aux aléas climatiques, l'homme est néanmoins le maître d'oeuvre.

On voit donc que la position radicale est nuancée et qu'il n'est nullement question de laisser faire n'importe quoi, n'importe quand. Mais il faut que les interventions soient ponctuelles et, le plus souvent, limitées dans le temps.

### C. LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

---

La modernisation de l'agriculture n'est pas un thème spécifiquement radical, car tout le monde veut, souhaite moderniser l'agriculture française. La particularité du radicalisme ici est d'une part la mise en avant d'un certain nombre de moyens sur lesquels on insiste davantage que d'autres mouvements politiques, d'autre part et surtout, d'avoir très largement mis les idées en pratique. On parle de la grande modernisation qui a eu lieu après 1945 avec la mécanisation, le remembrement, plus tard : les SAFER, etc. Mais on oublie le plus souvent que cette modernisation est bien antérieure. Elle a très largement été entamée sous la III<sup>e</sup> République et ceci, en bonne partie, grâce aux radicaux, qui, on l'a vu, détenaient la majeure partie du temps les leviers de commande.

Parmi les moyens envisagés pour cette modernisation, deux sont tout à fait privilégiés : le crédit et l'enseignement agricoles. Toute réforme suppose un financement et l'on a déjà signalé ailleurs à quel point Henri Queuille en était soucieux, ne proposant jamais la moindre mesure sans l'avoir très minutieusement chiffrée. <sup>(36)</sup> Le crédit est à la base de la mise en oeuvre du progrès et même des découvertes et les radicaux le savent très bien, d'autant plus que, outre les subventions demandées, ils veulent s'appuyer sur le crédit agricole mutuel. <sup>(37)</sup>

Le résumé des positions du parti radical, établi par Armand Charpentier, en matière agricole, commence par là. Dès 1903, au congrès de Marseille, on demande des améliorations des conditions de prêt dans le détail desquelles il est inutile d'entrer : <sup>(38)</sup> Louis Martin commente cette proposition en protestant contre la main mise du ministère des Finances : "Au nom des populations agricoles que je représente, je tiens maintenant à protester contre la main mise, par le Ministère des Finances, sur la redevance annuelle de la Banque de France. Il me paraît que cette redevance devrait être à l'abri de toute tentative d'accaparement, et je voudrais que ma protestation englobât toutes les avances de la Banque de France". <sup>(39)</sup>

D'ailleurs le danger est bien plus général : c'est la collecte, tout à fait réelle, par les banques et autres institutions, de l'épargne paysanne utilisée ensuite à des fins citadines ou industrielles, françaises ou étrangères. Dès 1904, au congrès de Toulouse, Bellanger, rapporteur de la commission de l'agriculture, demande de cet accaparement cesse et que des mesures soient prises pour le développement réel de la richesse nationale. <sup>(40)</sup>

---

<sup>35</sup> MASSON (Jean), intervention au congrès de la salle de Wagram, **L'Information radicale-socialiste**, 3<sup>e</sup> année, n° 33, décembre 1948.

<sup>36</sup> BOUSSARD (Isabel), "Henri Queuille et la France rurale", rapport au colloque **Henri Queuille et la République** 25-26 octobre 1984, p. 3.

<sup>37</sup> On retrouve ici les notions de mutualité citées plus haut.

<sup>38</sup> CHARPENTIER (Armand), **op. cit.**, 280-282.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> **Ibid.**, p. 282-283.

La création de l'Office, puis de la Caisse nationale de crédit agricole, joue ici un grand rôle. Ses moyens sont sans cesse accrus et pourtant souvent encore jugés insuffisants.

Alexis Jaubert, par exemple, demande que l'on accroisse les possibilités de la CNCA, en particulier qu'elle puisse jouer le rôle de caisses de compensation pour les caisses régionales, comme la Caisse des Dépôts et Consignations pour les caisses d'épargne, qu'elle puisse recevoir des dépôts en compte et émettre des bons à échéance. <sup>(41)</sup> Cela favoriserait le développement : "Ainsi, les agriculteurs qui ont des disponibilités pourraient facilement, par l'intermédiaire des Caisses et à peu de frais, les prêter à ceux qui en manquent". La suite est d'importance aussi : "Elles (ces disponibilités) seraient mieux placées que dans l'achat de titres que leur offre la multitude des démarcheurs de banques qui parcourent nos campagnes". <sup>(42)</sup>

Cette revendication, que l'on pourrait résumer par la formule "l'épargne agricole aux agriculteurs" est très souvent exprimée. Celui qui la met en avant avec le plus de force est certainement Victor Boret : "L'agriculture a prêté son épargne à tout le monde et n'a pas su l'utiliser pour ses propres besoins"<sup>(43)</sup>. Naïveté ? Manque d'éducation financière ? Sans doute. "L'agriculteur n'est pas encore assez entraîné à cette idée que c'est sur son exploitation même qu'il doit placer son argent, que s'en est la forme de conservation la plus sûre et aussi la plus productive".<sup>(44)</sup>

L'auteur regrette tous ces fonds "perdus pour la terre" et souhaite que l'on encourage le crédit agricole. Il donne l'exemple d'un emploi judicieux de l'argent des campagnes : l'électrification rurale. On insistera sur ce point car il est fondamental pour toute la période de l'entre-deux-guerres. Henri Queuille y a consacré une grande partie de son énergie, en s'appuyant sur les hommes du génie rural dont il veut accroître le rôle. C'est un des points essentiels de son programme d'intensification de la production agricole de janvier 1927. Il multiplie les circulaires et aussi les subventions.

Alexis Jaubert fait le point en 1928: 13.500 communes sont déjà électrifiées ou en cours d'électrification. Depuis 1920 le ministère de l'Agriculture a obtenu 600 millions pour cela, mais l'effort local reste élevé, les "écarts" ne sont pas électrifiés. <sup>(45)</sup>

Il faut augmenter les subventions à fonds perdus et abaisser le taux des avances du crédit agricole de 3 à 2 %. Il propose également que le maximum des dépenses subventionnables par tête d'habitant fixé alors à 450 F., soit porté à 500 ou 550 F.<sup>(46)</sup>

Cette électrification des campagnes, si importante du point de vue de la modernisation, donne lieu à une avalanche de statistiques que laquelle on passera, pour ne retenir que ce qui est presque le bout de la chaîne. André Dulin indique quelques chiffres qui résument la question : en 1919 : 7.500 communes seulement étaient électrifiées, soit environ 20 %, vingt-cinq ans plus tard : 37.000, soit 98 % . <sup>(47)</sup> Si l'on raisonne en terme d'habitants, il pense que sur 18 millions de ruraux, 2 à 3 millions, soit un peu plus de 10 %, ne disposent pas d'électricité. <sup>(48)</sup> C'est encore trop, bien sûr, et il faut poursuivre l'effort, mais c'est déjà une belle réalisation.

Comme peu de choses ont été faites pendant l'occupation, c'est bien l'oeuvre des radicaux et, en

---

<sup>41</sup> JAUBERT (Alexis), **op. cit.**, p. 21.

<sup>42</sup> **Ibid.**

<sup>43</sup> BORET (Victor), **op. cit.**, p. 59.

<sup>44</sup> **Ibid.**, p. 163.

<sup>45</sup> JAUBERT (ALExis), **op. cit.**, p. 12-13.

<sup>46</sup> **Ibid.**

<sup>47</sup> DULIN (André), "L'ensemble du problème de l'agriculture", rapport au Congrès de la salle de Wagram, 2-3-4 et 5 décembre 1948, **L'Information radicale-socialiste**, 3<sup>e</sup> année, n° 33, décembre 19483

<sup>48</sup> Souvent, en effet, le centre de la commune est électrifié, mais pas les fameux écarts. Il est donc naturel, que, proportionnellement, il y ait moins d'habitants que de communes à bénéficier de l'électricité.

particulier, du premier d'entre eux en matière agricole, auquel André Dulin ne manque pas de rendre hommage : "Cette oeuvre immense fut réalisée pour une part importante grâce au programme d'électrification qu'élabora le président Queuille aux cours de son séjour au ministère de l'Agriculture".<sup>(49)</sup>

Le crédit agricole sert à bien d'autres choses évidemment : l'accession à la propriété, on l'a vu, le logement, les adductions d'eau, l'amélioration des Chemins vicinaux et ruraux, sans compter l'aide directe à la production par le financement des récoltes. Bref, tout ou presque passe par le crédit et les radicaux le savent très bien.

Le second pilier important pour moderniser le monde rural est l'enseignement agricole. Dès 1904 il figure à l'ordre du jour du congrès de Toulouse. On souhaite "que le programme des écoles rurales comprenne une partie plus étendue concernant l'enseignement professionnel agricole et développant l'amour de la terre"<sup>(50)</sup>. Les congrès suivants émettent des vœux similaires. Celui de Nancy, en 1907, précise : "que l'enseignement agricole donné à l'école primaire revête une forme pratique adaptée aux besoins locaux, et que, sans compromettre l'instruction générale des enfants, cet enseignement reçoive de l'extension"<sup>(51)</sup>. On demande aussi que, partout où cela est possible, on mette à la disposition des élèves des jardins ou des champs d'expérience, etc...<sup>(52)</sup>

Que ce soit au niveau primaire, post-scolaire ou supérieur, le problème revient très souvent. On fait remarquer que "la profession agricole tend à devenir une profession qui nécessite de plus en plus (...) des connaissances multiples. Le technicien de la terre devra bientôt peut-être, l'emporter par ses connaissances générales sur les techniciens des autres branches de l'activité nationale".<sup>(53)</sup> Il faut donc un enseignement très adapté et soucieux de diffuser le progrès au fur et à mesure qu'il apparaît.

Alexis Jaubert reconnaît que l'on a déjà beaucoup fait et qu'en particulier la loi de 1920 a prévu la rénovation des vieilles écoles, la création de nouvelles, la multiplication des écoles ménagères et des oeuvres post-scolaires agricoles. Henri Queuille, sous-secrétaire d'État, à l'époque, était spécialement chargé de ce problème. C'est lui qui, entre autres, créa quatre sections d'application à l'Institut national agronomique et l'on voit bien les orientations qu'il voulut donner : une pour les candidats au professorat d'agriculture et d'horticulture (c'est l'orientation : vulgarisation) ; une pour la formation des agriculteurs exploitants et des directeurs de grands domaines (orientation : gestion) ; une pour celle de spécialistes en sciences physiques, chimiques et naturelles (orientation : recherche) ; une pour celle des directeurs de syndicats, caisses de crédit et d'assurance et de sociétés coopératives agricoles (orientation : profession).<sup>(54)</sup>

En vue des élections de 1928, une série de brochures est publiée par le parti. Celle concernant l'agriculture est rédigée par Georges Chauvin, député de l'Eure.<sup>(55)</sup> Dans ce qui a déjà été réalisé figure, en première place, l'enseignement agricole et, dans ce qui reste à faire, l'augmentation du nombre des écoles professionnelles agricoles, la création d'enseignements spécialités dans les écoles communales, lycées, collèges, écoles normales, enseignements qui se feront "dans un champ, la charrue à la main", arrivent également en priorité.<sup>(56)</sup>

<sup>49</sup> Ibid. (Henri Queuille est alors président du Conseil).

<sup>50</sup> CHARPENTIER (Armand), *op. cit.*, p. 289-290.

<sup>51</sup> Ibid., p. 290.

<sup>52</sup> Ibid., p. 291.

<sup>53</sup> JAUBERT (Alexis), *op. cit.*, p. 22.

<sup>54</sup> Arrêtés 5 août 1920, J.O.. 8 août, p. 11. 475-11.476. Voir BOUSSARD (Isabel), *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>55</sup> CHAUVIN (Georges), *l'ouvrage agricole de notre parti, ce qui a été fait, ce qui reste à faire*, Paris, Comité exécutif, 1928.

<sup>56</sup> Cité par Serge Berstein, *op. cit.*, tome II, p. 91.



Malgré les progrès accomplis les résultats ne sont pas encore jugés satisfaisants après la guerre (d'ailleurs le seront-ils jamais ?). Jean Masson, député de la Haute-Marne, développe, à la tribune de l'Assemblée, le nécessaire effort d'équipement agricole.

Là aussi le développement de l'enseignement est considéré comme fondamental : "Il faut (...) favoriser le développement de l'enseignement agricole en créant des écoles d'agriculture et aussi des centres d'artisanat rural et d'apprentissage rural. Comment ne pas regretter la disproportion effarante existant entre la formation professionnelle des métiers agricoles et celle des employés industriels. Au budget de 1949 : 800 millions pour l'un et 20 milliards pour l'autre !..."<sup>(57)</sup>

Le même thème, à peu près de choses près, est repris par Jean Saint-Cyr, alors sénateur et président du Conseil général de l'Ain : "On ne saurait trop souligner la cruelle insuffisance de notre enseignement agricole. Autant il m'est agréable de signaler à mon tour la réussite de notre éminent et dynamique ami, André Morice, qui a su drainer vers l'enseignement technique industriel un nombre considérable de milliards (5 par an), autant il m'est pénible de déplorer que les crédits budgétaires réservés à l'enseignement et à l'apprentissage agricoles n'atteignent pas 10 % des précédents. Une telle situation ne peut être tolérée plus longtemps" <sup>(58)</sup>, etc...

D'ailleurs ce même Jean Saint-Cyr, devenu député en 1951 et rapporteur, sous le gouvernement Mendès France, d'une proposition de loi tendant à donner des crédits supplémentaires à l'enseignement agricole, qu'il soit public ou privé, se fait vivement attaqué par les communistes et socialistes pour non respect des principes fondamentaux de la laïcité. <sup>(59)</sup>

André Dulin, lui aussi, y attache une grande importance. Dans la brochure qui résume son action au ministère, il réserve une place importante à ce qu'il appelle "l'équipement culturel". Il constate un retard pris en la matière et, comme Alexis Jaubert en 1928, il souligne que "l'agriculture n'est pas une routine comme on l'a cru trop longtemps. Si l'évolution actuelle tend à simplifier de plus en plus les tâches de l'ouvrier, elle rend de plus en plus complexes celles du paysans". <sup>(60)</sup>

D'où la nécessité de développer à la fois la recherche agronomique, l'enseignement agricole et la vulgarisation des techniques, notamment par la création de foyers ruraux qui comprendront une école d'agriculture, une école d'enseignement ménager, ainsi qu'un centre de démonstration agricole. Onze ont été créés en 1955 et 43 en 1956. C'est un effort disséminé un peu dans toute la France. <sup>(61)</sup>

L'ensemble de cette modernisation des campagnes doit permettre d'éviter le dépeuplement rural. S'il n'a pas été question de ce dépeuplement jusqu'à présent, c'est que la position radicale n'est guère originale en la matière ni dans les idées, ni dans les faits. On déplore cet exode durant l'entre-deux-guerres et même après, on ne se fait guère d'illusions sur un éventuel "retour à la terre". Mais il faut tout mettre en œuvre pour que cette dépopulation ne se poursuive point et aussi, quand même, pour faciliter l'installation des jeunes.

<sup>57</sup> Séance du 24 janvier 1950, extraits reproduits par : **L'Information radicale-socialiste**. 5<sup>e</sup> année, n° 48, février 1950.

<sup>58</sup> SAINT-CYR (Jean), "La politique agricole", rapport au 42<sup>e</sup> congrès à Deauville, du 14 au 17 septembre 1950, **Ibid.** 5<sup>e</sup> année, n° 55-56, octobre 1950.

<sup>59</sup> En particulier lors de la 1<sup>re</sup> séance du 16 novembre 1954, **J.O.** 17 novembre, p. 5047-5049 (attaques de Henri Thamier, PCF et de Rachel Lempereur, SFIO).

<sup>60</sup> DULIN (André), **op. cit.** p. 39.

<sup>61</sup> **Ibid.** p. 40 et carte p. 41. DULIN (André), **Au service de l'Agriculture. 12 mois d'action**, Paris, Parti républicain radical et radicale-socialiste, 1957. p. 41.



## CONCLUSION

---

Certes tout n'a pas été dit ici et de très nombreux points auraient pu être évoqués : le problème des forêts et du reboisement, l'organisation des marchés, les grands aménagements régionaux, la recherche vétérinaire, etc. Pour d'autres il n'a été procédé que par allusions et il faudrait développer. Mais on a voulu privilégier ce qui faisait l'originalité de la position radicale par rapport aux autres formations politiques. On a assez bien vu, du moins l'espère-t-on, l'originalité par rapport aux mouvements "plus à gauche", en particulier, en matière de propriété privée, la césure est claire avec les partis dits "marxistes". On l'a peut-être moins bien vue en ce qui concerne la droite. Or, et surtout en matière rurale où la concurrence est forte, cela préoccupe tout autant les radicaux que d'être "talonnés" par plus à gauche qu'eux.

Pour reprendre une dernière fois notre maître à penser, Michel-Augé-Laribé, il évoque fort bien le problème : "On dira peut-être que le programme agricole républicain ne se différencie guère des projets présentés par les partis modérés. Eux aussi, ils réclament le respect de la propriété individuelle et l'intensification de la production. Mais les divergences apparaissent dès qu'il s'agit d'améliorer le sort des travailleurs de la terre, ouvriers et petits exploitants".<sup>(62)</sup> Et d'opposer les conservateurs, attachés aux traditions de "maîtres" et de "domestiques", aux républicains dont les préoccupations principales sont d'améliorer le sort des ouvriers selon des principes de justice et de solidarité.

Il y revient un peu plus loin et explicite licite davantage : "Entre le programme agricole des conservateurs et celui des républicains il peut y avoir des ressemblances nombreuses" (...) (surtout d'ordre économique) "il y a des différences essentielles quand se posent les questions morales".<sup>(63)</sup> Pour retenir les jeunes à la terre ils n'hésiteraient pas (les conservateurs) à restreindre leurs connaissances à en faire "une nouvelle sorte de serfs dans le monde moderne". Alors que "le parti républicain, au contraire, considère les paysans comme de véritables citoyens conscients de leurs droits autant que de leurs devoirs".<sup>(64)</sup>

D'autre part, face à l'évolution de l'agriculture française, les positions radicales restent très fermes et, si les modalités pratiques d'application changent avec la croissance économique et le progrès technique, les grands principes restent les mêmes. La continuité sur le plan des idées l'emporte, mais il y a néanmoins certains changements ou nouveautés qui apparaissent. Cela nous permettra d'évoquer, in fine, trois problèmes également importants.

Le premier est celui du syndicalisme. Quelle position les radicaux adoptent-ils vis à vis du mouvement syndical. Dès 1903 au congrès de Marseille, on fait remarquer que la plupart des syndicats sont aux mains des réactionnaires qui s'en font une arme contre la République. "Par la croix et par la charrue, telle est leur devise"<sup>(65)</sup>. En conséquence "le congrès invite le comité exécutif à faire toutes les diligences nécessaires pour provoquer la formation sur tous les points de la France, de syndicats agricoles républicains"<sup>(66)</sup>.

Mais là le succès ne sera pas très grand. Il ne faut pas oublier que ces syndicats étaient des "syndicats-boutiques" dont les opérations commerciales constituaient une bonne partie de l'activité. Le Boulevard-Saint-Germain peut donc se "rattraper", si l'on peut dire, par le biais de la coopération, mais sa branche à proprement parler "syndicale" restera faible et ne réunira jamais les 1,2 million de

---

<sup>62</sup> AUGÉ-LARIBÉ (Michel), *op. cit.*, 1924, p. 330.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 331.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>65</sup> Le plus souvent donnée sous sa forme latine "Cruce et Œratro".

<sup>66</sup> Cité par Armand CHARPENTIER, *op. cit.*, p. 288.

familles paysannes que l'Union nationale des syndicats agricoles prétendra représenter en 1937.

Le problème se posera en termes différents après la réalisation de l'unité syndicale par la Corporation paysanne en 1940, d'autant plus que cette unité sera maintenue à la Libération par le socialiste Pierre Tanguy-Prigent, avec la création de la Confédération générale de l'agriculture. Peu de radicaux ont approuvé l'action menée par la Corporation, de même qu'ils sont très réservés à l'égard de la CGA, qu'ils accusent d'être d'obédience socialiste et communiste.

Au mois d'août 1945, au Congrès de Paris, André Dulin attaque le problème "de front" : "Unité ou pluralité dans l'organisation syndicale ?", mais il y répond "de biais" :

Unité ou pluralité dans l'organisation syndicale ? En ce qui concerne l'organisation syndicale, doit-elle être fondée sur l'unité ou sur la pluralité ? Ce qui importe, c'est que l'agriculture puisse disposer d'une organisation représentative à la fois souple et puissante.

A la base, il faut tenir compte des différentes nuances de l'opinion agricole, donc admettre la pluralité syndicale. Toutefois, le syndicat local aura intérêt à s'affilier à l'union départementale. Au stade départemental, la pluralité peut-être également acquise à la condition qu'une coordination étroite des différentes unions soit obligatoire.

Il est indispensable que l'agriculture de la région possède un représentant de qualité qui puisse parler en son nom auprès des administrations publiques, devant les tribunaux, etc... <sup>(67)</sup>

Quelles que soient les controverses sur ce problème de l'unité ou de la pluralité du syndicalisme, il n'y a jamais eu de syndicalisme radical réellement puissant. C'est le Boulevard-Saint-Germain qui en tient lieu.

Parmi les idées avancées en matière de niveau de vie des agriculteurs, il en est une qui n'apparaissait pas avant guerre, qui a été en grande vogue dans les années 1950-1960 et qui a quelque peu disparu depuis, c'est la notion de "parité". Le parti radical s'en empare dès 1949, c'est-à-dire très tôt. André Dulin l'explique au congrès de Toulouse : "Les agriculteurs ne demandent pas des prix exagérés, ils savent mieux que personne la nécessité d'une monnaie française forte et sa valeur. Ce qu'ils demandent c'est que la parité soit établie entre les prix industriels et les prix agricoles" <sup>(68)</sup>. Il en découle que le gouvernement doit respecter ses engagements sous peine d'entraîner un ralentissement de l'ensemble de l'économie française.

Il s'agit donc ici de la parité des prix, ce qui est difficile à déterminer. Plus tard il sera question de parité sociale. Une motion de 1954, par exemple, demande : "Un programme social de parité devra être instauré pour l'agriculture". <sup>(69)</sup> Puis la notion de parité s'étendra à l'ensemble du revenu, mais là, le radicalisme ne présente pas d'idées originales.

Reste enfin le grand problème européen. Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté après la Libération. Dès les années 30, Henri Queuille se faisait l'ardent défenseur de l'union européenne, pensant que c'était le seul moyen pour équilibrer les grandes "masses" américaine, russe ou de l'empire britannique. Mais il est évident qu'après la guerre la question se pose avec plus d'acuité. Dans les années 1950, la position est plutôt favorable mais réservée. Une brusque libération des échanges pourrait être un danger redoutable pour notre économie agricole dit, en substance, Jean

<sup>67</sup> Rapport sur la politique agricole, congrès national de Paris, 20-23 août 1945, brochure du parti républicain radical, 1945, p. 21.

<sup>68</sup> DULIN (André), "le Parti radical défenseur de la paysannerie", l'Information radicale-socialiste, 4<sup>e</sup> année, n° 44-45 46, décembre 1949.

<sup>69</sup> L'Information radicale-socialiste, 9<sup>e</sup> année, n° 88-89, octobre 1954.

Masson à l'Assemblée Nationale. <sup>(70)</sup> Mais si l'on augmente les investissements dans l'agriculture et qu'elle devienne une agriculture puissante et exportatrice, alors "partons résolument à la conquête du marché européen". <sup>(71)</sup>

De même en 1952 Jean-Saint-Cyr reprend l'idée du "Pool vert" et après quelques réserves, il conclut : "Il est indéniable cependant que l'organisation d'une communauté européenne de l'agriculture serait éminemment souhaitable tant sur le plan mondial, sur le plan européen que sur le plan français (...). La France doit participer à l'organisation de la communauté européenne agricole". <sup>(72)</sup>

Au moment où le traité de Rome va être signé, on observe la même prudence. Pierre Souquiès, député d'Indre-et-Loire, insiste sur certaines imprécisions du traité et conclut : "C'est pourquoi l'euphorie que l'on constate dans certains milieux agricoles, à l'égard du marché commun, paraît excessive et il est souhaitable qu'une analyse poussée et scientifique des perspectives réelles qu'il offre à notre agriculture soit effectuée avant la ratification du traité." <sup>(73)</sup>

On ne peut terminer cette rapide évocation des problèmes européens sans citer le nom de ce grand européen radical que fut Pierre de Félice. Il s'en occupe dès 1945, est délégué à l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1952 à 1958 et suivra ces problèmes presque jusqu'à sa mort en janvier 1978.

Il pensait que le marché commun est une chance pour la France, mais que les difficultés sont nombreuses en particulier pour équilibrer la production : ralentir les productions excédentaires et intensifier les autres, et comme les autres spécialistes, il conclut : "Il faudra manier tout cela avec une extrême prudence". <sup>(74)</sup>

On terminera sur une citation drastique d'André Dulin, en posant la question de savoir s'il avait raison : "Te m'adresse ici aux Radicaux : si vous ne faites pas le choix d'une politique de défense paysanne, d'une politique de l'agriculture française, si vous ne faites pas ce choix immédiatement, il sera inutile de présenter à l'avenir un rapport sur la politique agricole, parce qu'il en sera fini du parti radical". <sup>(75)</sup>

Pour paraphraser le titre de l'ouvrage d'Henri Mendras : "La fin des paysans" aurait-elle entraîné la fin du parti radical ? <sup>(76)</sup>.

---

<sup>70</sup> MASSON (Jean), **L'Information radicale-socialiste**, 5<sup>e</sup> année, n° 48, février 1950.

<sup>71</sup> **Ibid.**

<sup>72</sup> **Ibid.**, 7<sup>e</sup> année, n° 71, mai 1952.

<sup>73</sup> **Ibid.**, 12<sup>e</sup> année, n° 116, avril 1957.

<sup>74</sup> **Bulletin d'information radical-socialiste**, n° 23, juin 1961 et n° 24, juillet 1961.

<sup>75</sup> Rapport au 47<sup>e</sup> congrès national tenu à Aix-les-Bains du 17 au 20 septembre 1953, **L'Information radicale-socialiste**, 8<sup>e</sup> année, n° 80-81, octobre 1953.

<sup>76</sup> MENDRAS (Henri), **La fin des paysans**. suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après, Paris, Actes Sud, 1984, 372 p.